COVID-19

demande d’accueil temporaire d’un volontaire[[1]](#footnote-1)

Ce formulaire s'adresse aux SEA souhaitant recourir ponctuellement et pour une durée limitée (1 – 2 semaines) à un jeune volontaire afin de renforcer le personnel du SEA.

Veuillez envoyer le formulaire dûment complété à pool.sea@snj.lu au plus tard 24 heures avant l’entrée en service prévue pour le volontaire.

# raison(S) pour recourir au pool

|  |
| --- |
|[ ]  Mise en quarantaine d’un membre du personnel |
|[ ]  Isolement d’un membre du personnel |
|[ ]  Autre (à spécifier): |

# lieu d’intervention du volontaire

|  |  |
| --- | --- |
| Dénomination du SEA |  |
| Adresse: rue et numéro |  |
| Adresse: Code postal et localité |  |

# personne de contact pour le volontaire

|  |  |
| --- | --- |
| Nom, prénom |  |
| Numéro de téléphone fixe |  |
| Numéro de téléphone mobile |  |
| Adresse email |  |

# description de la mission du volontaire

|  |  |
| --- | --- |
| Tranche d’âge des enfants à encadrer |  |
| Tâches principales du volontaire |  |
| Horaire  |  |
| Dates: début – fin  |  |
| Remarques |  |

**Information concernant la protection des données à caractère personnel**

Dans le cadre de la constitution d'un pool des aides éducatives pour le besoin temporaire des structures d'accueil, des données à caractère personnel sont collectées.

**Responsable du traitement :**

Le Service national de la jeunesse

pool.sea@snj.lu

**Finalités :**

Constitution et d'un pool des aides éducatives pour le besoin temporaire des structures d'accueil.

 Destinataire (s) : Service national de la jeunesse ; structures d’accueil

**Durée de conservation :**

Les informations saisies par vos soins dans le cadre du présent formulaire en ligne seront exclusivement utilisées pour recruter les personnes nécessaires pour constituer un pool des aides éducatives pour le besoin temporaire des structures d'accueil. Les informations seront supprimées à la fin du recrutement.

**Délégué à la protection des données :**

Le délégué à la protection des données

Service national de la jeunesse

138 boulevard de la Pétrusse

L-2330 Luxembourg

dpo@snj.lu

**Vos droits :**

Les règles légales en matière de protection des données à caractère personnel, notamment les droits reconnus aux personnes concernées par les traitements effectués (droit d’accès aux données, droit de rectification des données…) sont applicables dans les conditions afférentes et sous réserve des exceptions et dérogations prévues.

Pour des questions relatives au traitement de ces données ou en vue de faire valoir l’exercice de vos droits, vous pouvez, en justifiant votre identité et celle de votre enfant mineur (c’est-à-dire en joignant à votre demande une copie lisible et valable de votre pièce d’identité ainsi que de celle de votre enfant mineur), contacter le responsable du traitement ou son délégué à la protection des données.

La Commission nationale pour la protection des données, ayant son siège à 1, avenue du Rock’n Roll, L-4361 Esch-sur-Alzette, peut être saisie le cas échéant, d’une réclamation relative aux droits reconnus aux personnes concernées ([www.cnpd.public.lu](http://www.cnpd.public.lu)).

1. Il s’agit d’une jeune personne âgée entre 18 et 30 ans, dont le statut de volontaire a été reconnu par le SNJ tel que stipulé par la Loi du 31 octobre 2007 sur le service volontaire des jeunes. Le volontaire a été affilié aux assurances maladie, pension et accident par le SNJ pour la durée de son service volontaire et reçoit des indemnités mensuelles de la part de l’Etat. [↑](#footnote-ref-1)